Nouvelle-Orléans, janvier – mai 1929

COMPTES RENDUS

DE

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Quatre Mois

SOMMAIRE

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance,

Le Numéro, 35 Cents

Siège Social 422 Maritime Bldg.

Nouvelle-Orléans

Boudousquié Printing Co., Ltd.

Nouvelle-Orléans, janvier-mai 1929

COMPTES RENDUS

—DE—

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Athénée Louisianais.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1°. De perpétuer la langue française en Louisiane.

2°. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger.

3°. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société.

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 10 avril 1928

Dans la Salle du Conseil de Direction de l'Union Française gracieusement mise à la disposition de l'Athénée. Etaient présents: MM. Rouen, Durel, Villeré, Bernard, Caboche et 5 invités. Mme Harrison et M. Lafargue qui étaient au programme ont dû se faire excuser par raison de santé. La séance est ouverte par le président à 8:35.

Le procès verbal de la réunion précédente est lu et approuvé. Le secrétaire annonce que le professeur Gilbert Chinard ne pourra se rendre ici à Pâques pour sa conférence car il doit partir pour l'Europe sous peu. Le secrétaire fait savoir l'élection de M. Edouard Larocque Tinker. Il est décidé que notre société n'enverra pas de délégué au congrès régional de l'Alliance Française à Memphis, la caisse ne permettant pas de dépense supplémentaire. Le président donne lecture d'une charmante lettre de Mme H. Bisset qui n'oublie jamais l'Athénée, en sus elle y donne de bonnes nouvelles de Mlle Anna Harrison.

M. Paul Villeré a bien voulu préparer quelque chose pour le programme, c'est une protestation contre la nouvelle de M. Paul Morand, intitulée, **Charleston, U. S. A.** M. Villeré fait ressortir que le problème nègre est surtout pour nous une question angoissante et non divertissante. Il démontre que l'auteur ne possède même pas les

données les plus élémentaires du côté politique du sujet qu'il traite et confond complètement les deux grands partis américains. Quand M. Morand n'a pas pu se rendre compte des faits, il va s'en dire qu'il ne saurait avoir compris la psychologie de la femme américaine qu'il essaye de peindre. M. Villeré met en lumière le portrait désagréable et inexacte que peint un monsieur qui n'a rien compris à notre vaste Sud des Etats-Unis. Il lit de nombreux extraits à l'appui de sa thèse, il est à souhaiter que notre sympathique collègue se rende à la prière du secrétaire perpétuel qui le pria de bien vouloir permettre la publication de son étude afin de faire connaître l'opinion des créoles louisianais de certains étrangers qui viennent en notre immense pays pendant quelques semaines et désirent se faire passer en observateurs de nos us et coutumes.

L'ajournement est prononcé à dix heures.

Lucid.

Séance du 17 avril 1928.

"Maria Chapdelaine". Voilà le livre autour duquel il a coulé des flots d'encre. Un livre discuté, critiqué, prôné et condamné. Il est assez probable que Louis Hémon, en l'écrivant luimême, n'a jamais songé que son oeuvre passionnerait autant l'opinion du public littéraire des deux côtés de l'océan. Il est également probable

que Louis Hémon, qui certainement aimait les Canadiens, et surtout ceux dont il a fait une peinture aussi fidèle, aurait été attristé de voir son livre aussi peu compris et mal jugé par ceux qui estiment que l'auteur, en l'écrivant, a cherché à fausser l'opinion publique sur les habitants du grand Dominion, leurs us, costumes, leur vie matérielle, intellectuelle et religieuse, et leur physionomie actuelle.

"Maria Chapdelaine" est un beau livre. Tous ceux qui l'ont lu, qui ont su en goûter tout le charme de terroir, toute la couleur profondément locale; tous ceux qui ont subi la puissance des descriptions du pays du grand fleuve Peribonka, sous ses aspects d'hiver, de printemps, d'automne ou d'été; tous ceux, en un mot, qui aiment la nature, dans toute sa gamme sauvage et virginale et qui admirent la lutte que doit lui livrer l'homme pour la conquérir et la façonner un peu à ses besoins, tous ceux-là ont lu avec le plus vif intérêt un ouvrage dont la sincérité, la force, l'emprise et les qualités littéraires sont indéniables.

L'Athénée Louisianais avait convoqué le 17 avril dernier ses membres et ses amis à entendre une conférence faite par l'Honorable Edouard Fabre Surveyer, juge à la Cour supérieure de la province de Québec, sur la belle oeuvre de Louis Hémon. Le titre même de la conférence: "Maria Chapdelaine, roman régional canadien", en désignait immédiatement tout le caractère. Et

combien furent fortunés ceux qui eurent le plaisir d'entendre cette conférence, car elle était faite par un Canadien de grande culture, un juriste éminent, dont le jugement pondéré et éclairé ne pouvait que rehausser l'éclat et la sincérité des appréciations. C'était vraiment une occasion unique d'entendre discuter un ouvrage par un des fils les plus éminents du pays canadien. Aussi nombreux furent ceux qui se pressèrent dans la Salle du Musée d'Histoire Naturelle pour entendre cette belle conférence.

Présenté par le président de l'Athénée, l'orateur fut immédiatement salué par de vifs applaudissements. Grand, fortement charpenté ayant une tête garnie abondamment de cheveux gris, une figure qu'illuminent de beaux yeux parfois distants et rêveurs, un port et un maintien de magistrat digne et courtois, le juge Fabre Surveyer inspira immédiatement à son auditoire la plus grande sympathie. C'était un cousin d'Amérique, un fils de ce vieux Canada, qui a si souvent envoyé ses fils héroïques en Louisiane pour ravitailler en hommes et en vivres la petite colonie qui luttait vaillamment pour maintenir sur les eaux du bas Mississipi le prestige et le respect du drapeau "fleur de lysée". C'était un Américain, comme nous, que nous écoutions.

Après nous avoir parlé avec une parfaite connaissance et une autorité complète des traits en commun qui unissent les Louisianais et les Canadiens, après avoir fait allusion à certaines

dispositions d'esprit, certains petits travers qui caractérisent admirablement le Canadien-Français et le Louisianais-Américain, le juge Fabre Surveyer fit un exposé succinct mais infiniment intéressant des principaux passages du livre de Louis Hémon. Il nous fit comprendre combien l'auteur avait su s'entourer de toute la documentation possible, en la prenant sur le vif, en vivant de la vie même de ceux qu'il décrit, en partageant leur dure existence, en se mêlant à leurs assemblées et veillées et en les écoutant religieusement.

L'orateur nous fit comprendre combien "Maria Chapdelaine" était un roman essentiellement régional, visant exclusivement une catégorie de Canadiens, les "pionniers", ceux qui font la trouée dans les grandes forêts vierges du pays, qui abattent les arbres, qui défrichent la terre, qui se font une éclaircie, là où naguère ne rôdaient que les bêtes et les sauvages, et qui à la sueur de leur front construisent une maison et cultivent le lambeau de terre qu'ils ont arraché vaillamment à une nature parfois tout à fait hostile. La famille de Samuel Chapdelaine, sa vie régulière et monotone, ses profondes croyances religieuses, sa soumission aux décrets de la Providence, son esprit de droiture et de loyauté, son amour du pays, son langage si pittoresque et coloré, sa large hospitalité, son sens natif d'humour, sont décrits de façon magistrale par l'auteur, comme nous l'a si bien fait

constater l'éminent conférencier canadien, qui connaît lui-même admirablement son pays et toutes les catégories sociales qui le constituent.

Nous avons eu le plus extrême plaisir à entendre le juge Fabre Surveyer commenter de façon savoureuse le bel ouvrage de Louis Hémon. Les réflexions, les traits et saillies d'humour dont le conférencier émaillait sa conférence, nous prouvaient plus que jamais que le Canadien, descendant des Normands, a un fond inépuisable de belle humeur, une verve spirituelle, qui jaillit spontanément et qui sans nul doute l'aide bien souvent à traverser les moments difficiles de l'existence. L'auteur de ces lignes a pu le constater lui-même lors de deux voyages récents qu'il fit au pays de Jacques Cartier et de Champlain. Le Canadien-Français voit toujours le côté amusant des choses. L'histoire de ce pays admirable abonde en anecdotes et en récits où le sens d'humour y joue un rôle primordial. En abattant ses arbres, en travaillant et en peinant, en gagnant péniblement son existence, le Canadien-Français de la forêt a illuminé son existence en chantant, en plaisantant et en voyant à tout instant, en côté drôle de la situation. Louis Hémon a lui-même illuminé son livre, empreint pourtant de tant de mélancolie, des répliques et des saillies des hardis fils de la forêt, des gas musclés et solides, qui chassaient, abattaient les arbes, se créaient une clairière et bâtissaient une maison,

sous l'égide du chant et des propos spirituels.

Comme nous l'a bien fait comprendre M. le juge Fabre Surveyer, il ne faut pas considérer les personnages du livre de Louis Hémon comme représentant le Canadien des villes et des agglomérations importantes qui sont situées dans les bords du Saint-Laurent et souvent à l'intérieur du pays. "Maria Chapdelaine" est tout juste la peinture fidèle, rigoureusement fidèle, d'une catégorie de Canadiens, vivant très éloignés des centres populeux, disputant journellement et constamment à la nature les avantages qu'elle peut offrir et ayant constamment le désir presque nostalgique de pousser un peu plus en avant, d'élargir et d'agrandir les frontières civilisées du Dominion.

Il termina sa conférence en racontant un pieux pèlerinage fait au pays natal de Louis Hémon et il remit au président de l'Athénée une des médailles commémoratives frappées à l'effigie du grand écrivain, tué dans un accident stupide, alors qu'il promettait de devenir un des écrivains les plus illustres de la jeune pléiade qui fait honneur aujourd'hui aux lettres françaises.

La conférence du juge Fabre Surveyer fut très vivement applaudie, après avoir été écoutée avec l'intérêt le plus visiblement soutenu. L'Athénée Louisianais remercie le distingué juriste d'avoir commenté avec tant de connaissance, de justesse et d'impartialité un livre qui restera un "classique" en son genre.

André Lafargue.

Séance du 8 mai 1928.

Dans la Salle de Direction de l'Union Française aimablement mise à la disposition de notre société. Présidence de M. Rouen, étaient aussi présents MM. Grima et Durel, officiers, Mmes Harrison et Brierre, M. Caboche. La soirée qui a un caractère intime débute par la lecture d'une oeuvre récente du poète de l'Athénée qui a paru dans **la Guêpe** du 7 avril. M. Grima lit ce qui suit:

Lapins Et Oeufs De Paques

Heureux enfants!

C'est Pâques aujourd'hui.

Dans la grande joie de votre petit coeur, courez vite au jardin que le printemps décore déjà de verts feuillages et de fleurs aux brillantes couleurs. Explorez en tous les coins, tous les fouillis; cherchez cet oeuf de Pâques dont la venue s'est fait annoncer. Le lapin l'aura sans doute mystérieusement déposé pour vous sous l'herbe dans un endroit bien à l'écart, bien caché.

Ce ne sera pas, comme jadis pour nous les vieux d'aujourd'hui, le véritable, l'authentique oeuf de poule que notre mère faisait durcir à l'eau bouillante, entouré avec soin d'un coupon d'étoffe dont le dessin varié restait imprimé sur la blanche coquille.

Enfants du siècle, vous n'êtes pas du temps où les choses simples et vraies avaient le plus grand charme. Il vous faut mieux aujourd'hui que l'antique oeuf dur. Le lapin l'aura surement compris et il aura apporté pour vous, du fond de son terrier, un petit chef-d'oeuvre sorti des mains, des pattes si vous le préférez, de messieurs les grands artistes de leur empire.

Ce sera pour vous un oeuf de lapin. Vous en admirerez les brillantes facettes aux reflets argentés et les fleurs aux vives couleurs, couvrant en grande partie leur coque en sucre blanc ou chocolat vanillé.

Prenez le avec soin, ce bel oeuf de Paques que vous avez tant convoité, car il est délicat et fragile et si vous n'y prenez bien garde, sa vie ne sera que de courte durée. Je vois déjà dans le brillant de vos yeux combien il vous tarde d'en goûter, ne fut-ce qu'un bien petit morceau, et surtout de savoir quels trésors peuvent être cachés sous la rotondité de sa brillante enveloppe.

Vous le saurez bientôt; car, je le vois d'avance, il ne tardera pas, ce bel oeuf, à s'ouvrir sous la chaude pression de vos mains, et votre désappointement sera bien grand alors, j'en suis sûr, quand vous verrez qu'il n'avait après tout, sous sa poitrine gonflée, non pas un trésor, comme vous le pensiez, mais un grand vide.

Ne le brisez donc pas. Gardez le soigneusement le plus longtemps que vous le pourrez. Il

vous rappellera l'heureux instant qu'il vous a fait éprouver quand vous l'avez découvert dans sa cachette.

Plus tard, quand vous serez grand, vous irez aussi à la recherche du bonheur dans les grands fouillis de la vie.

Lorsque vous l'aurez trouvé, si peu qu'il soit, gardez le bien. Lui aussi, comme l'oeuf de Pâques de votre enfance, est fragile et se brise-au moindre choc.

Cherchez le dans l'étude. Vous en trouverez là une bonne part. Ne croyez pas, lorsque vous recevrez des mains de vos professeurs le parchemin pour lequel vous aurez bien travaillé, que votre éducation soit complête, que vous avez tout appris.

Les fondations seules auront été posées. A vous alors de bâtir l'édifice. Mettez vous dès ce moment à l'oeuvre et dérobant chaque jour quelques moments à vos besognes et aux futiles plaisirs dont le monde est rempli, consacrez ces moments à l'étude, à ajouter quelque chose à ce que vous aurez alors déjà appris.

Et ce travail sera toujours pour vous une grande jouissance dans la vie.

Edgar Grima.

M. Grima recoit les chaleureuses félicitations de ses collègues. Mme Harrison donne lecture ensuite du résumé suivant:

Quel Nom donner à notre époque?

Dans une enquête dirigée par Gaston Picard, **la Revue Mondiale** à propos du Centenaire du Romantisme, se demande de quel nom la génération qui nous suit pourra bien caractériser notre époque. De nombreuses réponses tristes et décevantes, pour la plupart, ont été faites. M. Pierre Audiat propose de l'appeler l'époque du **Dilettantisme,** ne serait-ce pas, dit-il, la caractéristique do notre époque, ce scepticisme qui s'est étendu de la philosophie à la littérature? or, le scepticisme, en art, porte un nom:il s'appelle Diletantisme.

M. Maurice Bebel propose **Romancisme,** à cause de la tendance de nos écrivains d'après-guerre à faire des romans avec tout, voire avec la zöologie, la médecine, le cinéma. M. Jean de Bonnefon dit que le mot "Essais" qualifie bien notre production intellectuelle. Elle comprend tant d'oeuvres avortées. M. Catulle Mendès voudrait **Mondialisme,** épithète qui caratérise un monde transformé par les merveilles de la science. Une idée toute pareille est exppprimée par M. Joseph Deltheile qui choisit **Globalisme.**

Le cinéma si populaire invite M. Pierre Dominique à donner à notre époque l'épithète de **Cinématique.** M. Pierre Humbourg parle de trains de luxe, du radio, des phonographes et propose le mot **Machinisme.** Ne vient-on pas de découvrir que les soi-disant antiquités de Glozel

ont été fabriquées tout récemment à la machine —fabriquées avec des outils en fer—ces prétendues reliques de l'époque du silex. M. de la Fouchardière appelle **Crétinisme** une époque intellectuelle où l'Académie française se recrute obstinément parmi des gens qui n'écrivent pas pour la plupart parce qu'ils ne sauraient pas écrire. La postérité dira: Ce n'était pas une époque intellectuelle. Il en donne cette preuve: "On reste confondu par ce vrai débordement de la chose imprimée et l'agitation d'un flot d'épaisse stupidité sous le vent furieux d'une démence frénétique.

Mme de Noailles propose **Modernisme;** mais ce mot existe déjà dans notre langue avec un autre sens. Il désigne une doctrine théologique qui voudrait faire évoluer le dogme, et qui est condamnée par l'Eglise. M. André Lamande choisit **Jazzisme,** souhaitons que le Jazz fasse bien vite horreur aux nations civilisées et rappelons le mot de Mascagni—"celui qui a inventé cette abomination devrait être condamné à la prison perpétuelle; car il a commis un crime contre la civilisation"—Jacques Bainville qui est peut-être l'économiste et l'historien le plus éclairé de notre temps, le désigne d'un mot terrible **l'Inflation,** cet acte malhonnête d'une nation qui fabrique plus de billets qu'elle n'a de répondant en caisse. Certains ministres la pratiquent dans une France, hélas! qui a sauvé le monde et qui n'a récolté que la ruine pour prix

de sa victoire. M. Paul Boudry propose un grand choix d'épithètes, plus malsonnantes les unes que les autres: **Dadaïsme, Gatisme, Américanisme, Mercantilisme, Fumisterie, Insécurité.**

M. Edouard Dujardin n'est pas gai. Il gémit sur l'affreux matérialisme qui triomphe sous le règne du **Dancing** à la banqueroute inévitable. MM. Fischer proclament sans indulgence que notre époque ne mérite pas d'avoir un nom, quel jugement plus sévère que celui-ci peut-il exister, ça n'a pas de nom! M. Florent Parmentier est pour **Impulsionisme,** c'est le règne de l'impulsion décadente, cubisme, art nègre, dances stupides et obscènes. M. Bernard Nabonne résume tout dans le mot **Matérialisme.** Tout est ramené là la Matière, dit-il. On pèse les cerveaux, on multiplie les jouissances physiques et on glorifie le nègre en attendant de glorifier la vache. . . . . . . C'est vrai, mais comme c'est triste! M. Ernest Prévost est plus sévère encore "**Chaos** s'écrie-t-il, **Décadence, Submersion.** . . .Nos Anciens, nos Vieux qui ont connu la constance, la ferveur, la noblesse regardent ahuris, méconnus, effacés, enterrés cette cohue, cette foire, cet encan, cette mascarade. . . . .

Permettez-moi de donner mon mot pour finir, et appellons notre temps l'époque de la **Déception.** Nous avons espéré en vain qu'après les horreurs de la guerre le monde serait régénéré —le Matérialisme a submergé la ferveur religieuse des premiers mois de péril, l'arrière a

trouvé que la guerre durait trop. Des rebuts de toutes les nations se sont abattus sur le pays. Ils ont communiqué au monde entier des lèpres de toutes sortes.—Faut-il désespérer?—En France l'élite religieuse, morale, intellectuelle marche toujours à la tête des nations. La France reste la fille aînée de l'Eglise et le missionnaire du monde. Comme au temps des invasions barbares cette élite finalement nous sauvera, sauvera l'Univers.—Dieu protège la France!

La lecture de cet excellent résume amène de vives discussions intéressantes et prolongées et Mme Harrison se voir félicitée et remerciée par chacun de son travail judicieux et stimulant.

Lucid.

Séance du 22 mai 1928.

Salle du Musée de la Louisiane. Présents: MM. Rouen, Grima, Durel, officiers, Mmes Harrison et Arnauld, MM. Sarrat et Villeré et le docteur Larue ainsi qu'un grand nombre d'invités. Le conférencier du jour est le Révérend Père Louis A. Ducrocq, frère d'un ancien membre de l'Athénée, écrivain distingué, homme charitable dont la louange est chantée par les habitants de Lafayette. C'est la littérature malgache qui offre le sujet de la conférence érudite du Père Ducrocq qui a séjourné une trentaine d'années à Madagascar où il a entendu

le lyrisme pittoresque des poèmes chantés à l'accompagnement de harpes et de cuivres malgaches car les Hovas de race malaise et les plus intelligents parmi les habitants de l'île accueillirent toujours avec toute hospitalité le "Vasa" (voyageur). La littérature malgache abonde en énigmes, en charades et en maximes, l'apologue est populaire. Les poètes emploient volontiers l'ode et les épopées chantent les héros et le dieu qui crée et celui qui tue aussi bien que les pierres commémoratives qu'on adore. Les bardes malgaches aiment à célébrer les hauts faits de leurs tribus tout autant que les légendes de la création, ils s'expriment en une langue agglutinante riche et facile pour l'improvisation. Le Père Ducrocq termine sa belle conférence en récitant maintes fables telles que celle du "Chien et du Corbeau", du "Zèbre et du Caïman" et des "Anguilles". Les applaudissements vifs sui accompagnèrent la fin de la conférence démontrèrent combien elle avait été goûtée car le conférencier avait su, par un ton spirituel et fin, retenir l'attention soutenue de son public.

Comme d'habitude la conférence fut suivie d'un excellent programme musical préparé par Mme Harrison. Mme Clara del Marmol dont l'éloge n'est plus à faire chanta de sa voix chaude et cultivée "Chevauchée" (Larly), "la Chanson de l'exilé" (Boton), "le Petit Grégoire" (Botel) et "Les Sabots de Jésus" (Botel). Mme Flotte-Ricau l'accompagnait avec son talent ac-

coutumé. La soirée clôt par des morceaux de piano jouées par l'artiste qu'est Mme Marie Théard. Elle exécuta avec brio "la Fileuse" (Raff), "une valse" (Chopin) et "Danse nègre" (Cyril Scott).

Lucid.

Séance du 3 novembre 1928

Comme séance de rentrée l'Athénée a offert à ses fidèles un éminent écrivain qui a servi la France en chirurgien pendant la Grande Guerre et l'humanité par ses écrits pendant toute son existence. La bonté de M. Duhamel, son grand coeur qui s'ouvre à toutes les douleurs tout autant que sa renommée d'homme de lettres lui assurèrent un vaste auditoire à l'Athénée aussi bien qu'au Collège Newcomb qui s'était joint à notre société afin de faire entendre aux Néo-Orléanais l'auteur justement célèbre qui se révéla aussi conférencier de premier ordre s'exprimant avec une clarté limpide et possédant un inépuisable fonds d'humour. Orateur des plus agréables, M. Duhamel se fit applaudir à maintes reprises, sa sincérité lui gagna toutes les âmes, sa ferveur rechauffa tous les coeurs.

Le sujet de la conférence s'intitulait "le Roman contemporain". M. Duhamel expliqua la vogue soutenue du genre par la relation étroite qu'offre le roman et la vie à condition que l'oeuvre exalte le lecteur en lui offrant une belle

conception. Le conférencier fait ensuite l'étude de la technique du genre qui demande de sérieuses qualités chez le romancier qui doit savoir inventer sainement et surtout pouvoir choisir car c'est faire de l'art que de choisir. M. Duhamel explique les procédés du romancier qui doit se documenter par des expériences vivantes. Il note où Zola a fait fausse route en se reposant sur une documentation livresque, surtout dans "Germinal" et dans "la Faute de l'Abbé Mourief." Ensuite M. Duhamel trace les trois routes qui s'offrent au romancier quand il s'agit de raconter, l'auteur narra d'abord directement, puis il fit parler un personnage et enfin en arriva au roman impersonnel que typifie Flaubert. Le causeur avisé qu'est M. Duhamel fait ressortir les points saillants de l'historique du roman en France, il souligne les erreurs et omissions des diverses écoles et tout en démontrant quel doit être le devoir de la littérature de demain il appuie sur le rôle du roman psychologique, suprême genre français car là l'art a su se restreindre. M. Duhamel termine sa conférence par une pensée aussi aimable qu'elle fut bien dite:

Je pars avec le rayonnement d'un coeur qui s'est accru.

Lucid.

Mlle Marguerite Roman

Celle qui a fait son devoir, toujours son devoir,

tout son devoir, celle-là ne disparaît jamais car une double immortalité lui est assurée, une ici-bas où son souvenir reste dans le coeur des siens et des amis fidèles, l'autre auprès de l'Eternel qui sait apprécier "les granges pleines de moissons. Mlle Marguerite Roman était une de ces natures d'élite dont l'Athénée déplore la perte prématurée. Après une maladie supportée avec courage en parfaite Chrétienne la mort nous a enlevé un collègue désintéressé le 24 janvier 1929. En une existence bien trop courte, helas! Mlle Roman avait su par son intelligence, son assiduité au travail, son zèle infatigable inspirer l'amour de la douce langue de ses aïeux à toute une jeunesse louisianaise, qui avait passé entre ses mains soit à l'Ecole Chenet soit à l'Ecole Supérieure Sophie Wright où elle professa.

Mlle Roman est née à la Nouvelle-Orléans, rue Bienville. Elle était la fille d'Edouard Roman et d'Amélie Fortier. Son père était le petit-fils du gouverneur de la Louisiane et sa mère la petite-fille de Valcour Aime. Elle était la filleule d'Ernest Forstall et la nièce du toujours regretté Alcée Fortier. Elle fit ses premières études à l'Institut Guillot et fut aussi diplômée de l'Ecole Normale de la Nouvele-Orléans. Elève de littérature française de son oncle, elle poursuivit ses études à l'Université Columbia. Membre de notre société depuis 1922, elle remplit en plein ses devoirs envers l'oeuvre que poursuit l'Athénée Louisianais; membre zélé et fidèle, son

aimable sourire, son accueil avenant, son intérêt constant, son appui soutenu contribua considérablement à fortifier les coeurs qui s'efforcent de perpétuer en Louisiane le culte de la civilisation française. L'Athénée se rappelle encore sa belle conférence du 18 mars 1924 où elle sut charmer et captiver un vaste auditoire avide de connaître ces "Acadiens du vingtième siècle." Les Comptes rendus de notre société publièrent en entier cette conférence faite d'excellente observation, de bon goût, de fine psychologie et d'une verve spirituelle qui sut toujours être sympathique.

Le souvenir de Marguerite Roman restera vivant et vivace dans la mémoire et dans le coeur de tous ceux qui l'ont connue et la connaître c'était savoir l'apprécier. Notre société perd en elle un membre utile, une fervente amie de la Louisiane-Française. A ses soeurs qu'elle aimait tant, à tous les siens qu'elle affectionnait tout particulièrement, l'Athénée Louisianais adresse l'expression de ses vives condoléances.

Lucid.

Séance du 28 décembre 1928.

C'est le vendredi 28 décembre que se réunissait l'Athénée Louisianais en sa séance mensuelle dans la grande salle du Musée de la Louisiane aimablement mise à la disposition de cette

société par M. Robert Glenk, conservateur. Un public composé de membres et d'amis fidèles s'y était rendu afin de prendre part à une séance littéraire et artistique.

Sous la présidence de M. Bussière Rouen, cette société tranche plusieurs questions d'affaires avant la conférence et le programme musical. Nous recevrons pendant l'exercice 1928-1929, en outre de M. George Duhamel qui a déjà été entendue en novembre, MM. Paul Hazard, Daniel Michenot et Funck-Brentano. M. Durel qui a préparé cet excellent programme de conférenciers venant de France, dont deux sont les conférenciers officiels de l'Alliance Française, announce la venue de M. Michenot en date du 28 janvier et celle de M. Funck-Brentano au 11 mars. L'Athénée choisit comme sujet de conférence du professeur de diction du Conservatoire de Lausanne: "Pour nous consoler du temps présent. Les Oiseaux symboliques", le titre de la causerie du conservateur de l'Arsenal sera: "Ce qu'était un roi de France." M. Durel annonce comme conférenciers locaux pour le printemps MM. Kay Ditchy et Charles Silin, professeurs de littérature française à l'Université Tulane, et Mme Clara Lewis Landry, professeur de littérateure française au Collège Newcomb. M. Rouen fait savoir au secrétaire le retour de Mme Bizet qui sera elle aussi invitée à nous faire une autre de ces conférences dont l'Athénée a conservé de bien agréables souve-

nirs. Sur la proposition de Mlle Sara Henderson, dûment appuyée par Mme Dagmar Renshaw Le Breton, le sujet du concours de 1929 est adopté. Ce sera "Alcée Fortier, sa vie, son oeuvre". Les règlements usuels depuis 1876 sont adoptés aussi. Ils comportent entre autres: publication du manuscrit couronné, une grande médaille d'or et un prix en espècces. M. Durel donne lecture d'une demande d'anciens comptes rendus de l'Athénée par la Maison Flaxon, de Boston. Il annonce aussi que l'Athénée a reçu récemment deux poèmes d'Ulla, nom de plume de Mme Sheldon, Louisianaise distinguée, qui réside à Mexico, mais qui n'a pas oublié le sol natal.

M. Durel, secrétaire perpétuel de l'Athénée, fait la conférence du jour. Il a choisi une pièce dont il prépare une édition critique. Il fait ressortir que "l'Inconstance d'Hylas" est une comédie de caractère de l'an 1630, on n'en connaît pas d'antérieure de ce genre des plus importants sur les planches du théâtre français. Cette oeuvre d'André Mareschal est basée sur le roman d'Urfé, mais avec un rare talent dramatique pour l'époque, cet avocat au Parlement de Paris a su faire une forte et fine étude de caractère où l'on voit à l'oeuvre un des ancêtres du "Don Juan" de Molière, car l'on sait bien que c'est Mareschal qui a dressé le contrat de "l'Illustre Théâtre" et qui a écrit une tragédie, "Le Dictateur romain", pour la troupe de Molière. M. Durel a démontré les bons côtés de cette comédie

trop longtemps négligée. On y trouve une excellente technique et une belle étude psychologique.

La séance se clôt par de la musique. Mlle Katherine Price qui devait chanter des chansons contemporaines est retenue chez elle par la maladie. Mlle Hilda Wassermann se fait entendre dans les morceaux de piano suivants: "Prélude d'orgue" (Bach-Liszt), "Danse allemande" (Beethoven), "Gavotte" (Gluck-Brahms), "Sur les ailes de sa chanson" (Mendelssohn-Liszt), et "Czardas" (McDowell). Le joli talent de la jeune musicienne louisianaise se fait libéralement applaudir, car elle possède un goût sûr et une exécution d'artiste qui annoncent une belle carrière.

Lucid.

Séance du 28 janvier 1929.

A notre époque, tout ce qui a trait au domaine de l'air nous intéresse très vivement. Nous avons encore présent à la mémoire, et de la façon la plus vivace, l'exploit sans précédent de notre jeune compatriote Lindbergh, l'homme-oiseau par excellence, qui incarne et personnifie pour nous les plus belles conquêtes du domaine aérien. Par conséquent le titre de la conférence faite à l'Athénée Louisianais, le lundi 28 janvier 1929, par M. Daniel Michenot, conférencier officiel de l'Alliance Française et professeur de diction au Conservatoire de Strasbourg, ne pouvait que

nous intéresser très vivement, tout en nous intriguant un peu. “Pour nous consoler du temps présent: Les oiseaux symboliques.” Pourquoi ce titre, se demandaient tous ceux qui s’acheminaient vers la salle du Musée d’Histoire Naturelle de la Louisiane, le soir de la conférence. On fut bien vite renseigné, on le fut même fort agréablement. Dès le début, le conférencier, dont l’abord et la personnalité sont des plus sympathiques, nous fit entendre qu’il n’était pas de ceux qui se lamentent sur la soi-disant décadence des temps actuels. Certes, l’humanité, comme il l’a fort bien dit, vient de traverser l’époque la plus troublante et la plus angoissante de son histoire. La Grande Guerre, comme on est d’accord pour l’appeler, a semé la destruction, la souffrance et la mort sur une échelle et dans des proportions jusqu’alors inconnues et ses répercussions se sont fait sentir dans tous les coins du globe et dans toutes les sphères de l’activité humaine.

La société a été profondément atteinte dans ses traditions, ses principes et ses usages. A la suite de cette guerre l’humanité désaxée s’est livrée à des manifestations d’un caractère inquiétant et parfois alarmant, mais à l’horizon paraît un rayon de soleil, qui grandira et qui un jour inondera de sa lumière bienfaisante le monde et ses enfants. Plus que jamais nous devons lever les yeux vers les cimes et non les jeter avec découragement sur la terre encore endeuil-

lée, portant les cicatrices encore trop visibles du fléau récent qui l'à ravagée.

M. Michenot n'est pas venu nous faire entendre le croassement sinistre des oiseaux de mauvais augure, des chouettes, des hiboux, de la gente ailée qui ne respire, vit et ne s'agite que dans le noir, dans l'obscurité profonde de la nuit. Il a foi, il a confiance en l'avenir. Il nous le dit et redit du plus bel élan lyrique, avec tout le feu, toute la flamme de ceux qui croient fermement que le sang répandu et les sacrifices héroïquement consentis doivent porter leurs fruits. C'est un véritable apôtre de l'optimisme. Ses oiseaux sont vraiment symboliques. Ce sont des messagers lumineux, gracieux, forts et courageux et on s'est senti vraiment réconforté, heureux après l'avoir entendu. La morale de tout ce qu'il nous a dit et récité se résume en ces deux mots: "Sursum corda", "Haut les coeurs".

Nous avons suivi avec l'attention la plus soutenue et, ajoutons-le, avec l'émotion la plus vive, ses belles récitations empruntées au répertoire à la fois le plus moderne et cependant le plus classique. "Les Deux Pigeons", du bon La Fontaine; "Le Cygne", de Théodore de Banville; l'extrait de la "Chanson des Gueux", de Jean Richepin; "Les Oiseaux de Passage"; "l'Albatros", de Baudelaire; "La Mort de l'Aigle," de Jean Marie de Hérédia; les vers de Georges Berr; "Les Pélicans"; "l'Hirondelle", de Francis Jammes, et le "Grand Oiseau Blanc", de Charles

Vidrac, animés du souffle et du verbe sonore du conférencier, ont plané au-dessus de nous en vols majestueux, en courbes gracieuses, montant, s'élevant toujours, gravissant les cimes les plus altières, s'enivrant d'air, de courage et d'effort ultime jusqu'à la dernière goutte de leur sang, jusqu'au dernier petit souffle de leur corps palpitant. Quelle belle leçon fortifiante et encourageante nous donnaient ces grands et beaux oiseaux. Leur vol symbolique tel qu'il nous était décrit par M. Michenot, nous enseignait la force, le courage, la détermination et surtout l'esprit réfléchi et voulu dont nous devrions être animés, coûte que coûte, aux heures les plus sombres de la vie.

Le pélican déchirant ses flancs pour nourrir ses petits; le grand oiseau blanc continuant sa course à travers l'immensité alors que la plaie béante d'une de ses ailes s'élargit et l'oblige parfois à raser presque le sol; la dure mais profitable leçon enseignée au pigeon qui n'avait pas pu se contenter de son existence amoureusement paisible; l'aigle disparaissant dans un tourbillon d'étincelles et préférant une mort glorieuse à une fin prosaïque ou banale, tout cela nous fut dit et conté par M. Michenot avec un art consommé, une émotion tour à tour contenue et éclatante et dans un verbe sonore et pur. M. Michenot doit être un merveilleux professeur de diction. Chaque mot, chaque syllabe, chaque intonation, chaque jeu de physionomie est juste et

porte. L'accent de la sincérité anime ses paroles et il se dégage de toute sa personne tant de véritable enthousiasme et d'optimisme débordant que c'est plaisir de le regarder et de l'entendre.

En terminant l'éminent conférencier nous récita "l'Hymme au Soleil", du "Chantecler", d'Edmond Rostand, et nous donna la preuve que cette oeuvre tant discutée, tant critiquée, contient des images, des vers et une langue dont la souplesse, la sonorité, la majesté et la hardiesse même ne peuvent que ravir un auditoire averti et cultivé. Ce fut le grand rayon de soleil dont les autres récitations firent surgir à la fin tout l'éclat et toute la lumière dorée. Sur les lèvres de M. Michenot les vers de Rostand prennent vraiment toute leur ampleur et toute leur signification.

Nous sommes heureux d'avoir pu saluer M. Michenot et de l'avoir entendu. Son passage aux Etats-Unis fera le plus grand bien et cela à un moment où les prophètes de malheur font entendre leurs croassements sinistres et nous glacent parfois de terreur et d'effroi. M. Michenot nous aura vraiment appris à lever les yeux vers l'avenir avec un redoublement de confiance. "Pour nous consoler du temps présent: Les oiseaux symboliques", de M. Michenot, sont d'un secours incomparable.

André Lafargue.

Séance du 11 mars 1929.

"Ce qu'était un roi de France" nous a été dit, commenté et expliqué de la façon la plus érudite et la plus intéressante par M. Franz Funck-Brentano, ancien conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, membre de l'Institut et conférencier officiel de l'Alliance Française, à la réunion mensuelle de l'Athénée Louisianais qui eut lieu comme d'habitude à la Salle du Musée d'Histoire Naturelle de la Louisiane, dans le coin le plus historique de la vieille cité. Cette conférence fut faite le lundi soir, 11 mars, en présence d'un auditoire hautement cultivé et distingué, qui n'avait pas hésité à braver une pluie torrentielle. C'est que le sujet et le conférencier intéressaient au plus haut degré les Néo-Orléanais qui ont à coeur de maintenir et de préserver en Louisiane l'usage de la saine et utile langue françasie. M. Funck-Brentano, lors de ses deux précédents voyages, avait laissé un souvenir ineffaçable. Despuis lors, sa réputation n'avait fait que grandir et tout récemment l'Institut, en l'accueillant, consacrait son talent et sa profonde érudition.

Ceux qui s'aventurèrent sous la pluie battante afin de se rendre à la Salle du Musée d'Histoire Naturelle pour y entendre la conférence de M. Funck-Brentano en furent amplement récompensés. Nul n'était plus qualifié pour traiter et développer en une conférence le sujet choisi. De

par ses occupations, ses attributions et son travail assidu et consciencieux dans le domaine de l'histoire, M. Funck-Brentano était tout désigné pour nous renseigner sur "Ce qu'était un roi de France". Il le fit du reste avec toute l'érudition et toute la documentation sûre et et sérieuse que le sujet comportait.

Le conférencier nous parla d'abord des hauts principes de famille dont s'est inspirée la monarchie française telle qu'elle a été constituée dès l'avènement de la ligne capétienne. Le roi de France a été considéré dès l'origine de la monarchie des mille derniers ans comme un chef de famille, le chef d'une grande famille à entité nationale. Nous avons appris des lèvres de M. Funck-Brentano comment l'autorité du père de famille, du chef de la première des cellules de l'édifice social, le foyer domestique, avait servi de modèle et de base dans le choix et l'attribution du grand chef de famille nationale. Le groupement des familles, "la mesnie", la constitution du fief et la désignation du seigneur féodal, en vertu des principes de l'autorité du chef de famille, précédèrent l'institution de la royauté proprement dite. L'idée de famille était vraiment à la base de cette royauté. Comme nous l'a si lucidement expliqué le conférencier, aucune monarchie n'a revêtu un caractère aussi populaire, aussi familial, que celle de la nation française. Le roi était vraiment le père de son peuple et à ce titre ses administrés

considéraient qu'ils avaient des droits et des prérogatives dont ils usaient largement.

En entendant M. Funck-Brentano l'autre soir, nous nous sommes rendu compte des lourdes charges, des inconvénients sans nombre, des exigences multiples auxquels étaient soumis de façon inexorable ceux qui ceignaient la couronne de France. Les rapports entre souverain et sujets reposaient sur les bases fondamentales du foyer et de l'autorité patriarcale, et de même qu'un enfant a le droit de s'adresser à tout instant à son père pour obtenir défense et protection, justice et soulagement, le bon peuple de France ne se faisait pas faute d'user largement des prérogatives qui découlaient des principes familiaux sur lesquels reposait la monarchie française.

C'est ainsi que le roi de France, en vertu de ses attributions familiales et royales, était appelé à trancher les différends qui surgissaient entre ses sujets. Il était le haut justicier. Sa sentence était définitive et sans appel, mais il avait surtout, comme l'ont déclaré et maintenu tant d'historiens, le devoir sacré de mettre ses sujets d'accord, de voir à ce que la bonne entente règne parmi ceux dont il était à la fois le "chef" et le "père". Avec le temps et l'évolution des moeurs la justice du roi prit parfois un caractère ecclésiastique. M. Funck-Brentano nous fit un tableau charmant et hautement évocateur de Saint-Louis rendant la justice sous les chênes

de Vincennes. Tout d'abord le roi s'asseyait en bon père de famille à l'entrée de son palais afin d'entendre paternellement les doléances de ses sujets. Par la suite le nombre des plaignants augmenta à un tel point qu'il fallu tenir ces assises en plein air et c'est ainsi que Saint-Louis, dans un vrai esprit patriarcal et familier, rendit la justice sous les arbres de Vincennes. Pour nous prouver que toute justice émanait en premier et en dernier ressort du roi, comme chef de la grande famille nationale, du père de son peuple, M. Funck-Brentano nous parla de la délégation de l'autorité juridique royale aux membres du Parlement. Il était impossible au roi d'entendre tous les différends de ses sujets. Avec le développement du royaume et de ses charges, le roi fut obligé de conférer ses attributs de haut justicier, ou plutôt de les partager avec d'autres; pour bien indiquer que les pouvoirs juridiques dont jouissaient certains membres du Parlement émanaient de la personne royale, le roi leur permettait de se vêtir de ses habits royaux. Le roi portait aussi, comme signe distinctif de cette autorité juridique, trois rubans attachés à l'épaule du manteau royal. Aujourd'hui, sous la Troisième République, comme nous l'a fait remarquer un peu malicieusement le conférencier, les juges des tribunaux portent encore sur l'hermine ces trois rubans, une survivance du régime monarchique et de ses institutions.

De par ses fonctions royales et toujours en vertu de l'idée de la famille et de son chef sur laquelle reposait l'institution de la royauté française, le roi était appelé à soigner son peuple, à lui apporter à la fois réconfort physique et moral, comme un père le ferait vis-à-vis de ses enfants en cas de maladie. On attribuait même à cet égard au souverain un pouvoir quasi divin. Le conférencier nous parla des nombreuses cérémonies publiques dans les grandes galeries du Louvre au cours desquelles le roi était obligé de laver les plaies de ses sujets et de les embrasser, quel que pouvait être le caractère répugnant de leurs maladies.

A tout instant le peuple, en usant de ses prérogatives les plus fondamentales et les plus anciennes, pouvait approcher du souverain. A ce titre les sujets assistaient aux repas du roi et aux événements les plus intimes de son existence familiale. M. Funck-Brentano nous conta avec beaucoup d'humour comment les nombreux sujets de Louis XV venaient constamment assister au déjeuner du roi, afin de constater son habileté à couper le haut d'un oeuf à la coque. Louis XV excellait dans ce genre d'exercice. Son talent à cet égard obtint une si grande renommée qu'il fut obligé constamment pour plaire à son bon peuple de donner des séances publiques au cours desquelles l'infortuné monarque se voyait dans la nécessité de se faire servir de nombreux oeufs à la coque dont il faisait sauter

une partie de la coquille avec la plus grande dextérité.

Le peuple assistait aux naissances comme aux mariages royaux et lorsque le monarque était à l'agonie et qu'il semblerait qu'il aurait eu le droit de "mourir en paix", si j'ose m'exprimer ainsi, les sujets se pressaient autour du lit royal avec tant d'insistance que Louis XIII dut supplier qu'ils s'écartassent un peu afin de pouvoir respirer alors que le dernier rale s'échappait de sa poitrine oppressée.

Le conférencier termina son admirable conférence en faisant l'apologie de la royauté française de mille ans, de cette longue et glorieuse série de rois de France qui depuis Hugues Capet ont jeté un lustre incomparable sur la grande nation française. La royauté française est une des gloires historiques de la France. Elle fait partie de ce patrimoine national dont la Troisième République rehausse constamment le prestige et l'éclat.

La conférence de M. Funck-Brentano obtint le plus vif succès. Ellet fut chaudement applaudie par un auditoire qui avait su en apprécier le caractère hautement instructif et intéressant. Nous nous sommes rendu compte après avoir entendu l'érudit conférencier que la charge de roi de France comportait des inconvénients et des exigences dont les souverains de ce pays avaient dû bien souvent souffrir. La couronne de France devait parfois être bien lourde à

porter. Sous son cercle d'or existait une couronne d'épines. Il fallait avoir l'âme et le corps fortement trempés pour être un roi de France dans le vrai sens du mot.

André Lafargue.

Séance du 30 avril 1929.

Dans la Salle du Musée de la Louisiane. Présidence de M. Bussière Rouen. Etaient aussi présents: M. Durel, secrétaire, Mmes Abraham, Grossman, Harrison, Flower, Landry, Le Breton, Waddill, MM. Laudumiey, Sarrat et Villeré ainsi que nombre d'invités. Le secrétaire annonce l'élection à l'Athénée de Mlle Henriette Damiens et de M. Robert Usher. M. Jay D. Ditchy, nouveau professeur de littérature française à l'Université Tulane est le conférencier du jour, il a choisi comme sujet "Victor Hugo, poète de la mer", la conférence est basée sur la thèse de doctorat du savant professeur faite à l'Université Johns Hopkins. Le conférencier fait un résumé du rôle qu'a joué la mer dans la littérature française avant Hugo, il note l'inspiration classique qui a dominé l'emploi de ce thème avant le Romantisme. Quant à Hugo, ce n'est qu'en 1834 après sa brouille avec Adèle Drouet qu'il fut en communion directe avec la mer de Bretagne. Hugo s'est plu à dépeindre l'hostilité de la mer envers l'homme, de là ce pur chef-d'oeuvre "Oceano Nox"; avec le temps Hugo de-

venu Prêtre-Mage entrevoit la main de Dieu dans la vague. M. Ditchy décrit la demeure isolée de Hugo pendant l'exil où, sans cesse, le poète tire son inspiration de la mer. "Les Misérables," "l'Homme qui rit", "Quatrevingt-treize", et surtout "les Travailleurs de la mer" forment une véritable épopée maritime. Hugo est bien le poète français qui a le mieux su interprêter les flots qu'il connaissait intimement. M. Ditchy a fait une belle conférence qui dénotait une connaissance approfondie et complète de son sujet. Les applaudissements nourris de son auditoire et les chaleureuses paroles de remerciements de M. Rouen furent des plus mérités.

Mme Harrison avait préparé un programme musical des plus attrayants. Trois artistes ont recueilli des applaudissements aussi vifs qu'ils étaient mérités. Mme Evelyn Garrot Ader, accompagnée de Mme Jeanne Pizanie fit entendre "Sérénade" de Leoncarvalho et "le Coeur de ma vie" de Dalcrose. M. Guy Bernard exécuta avec brio "Hungarian Danse" de McDowell, une "Etude" de Moszkowski et "Birth of Morn".

Lucid.

Séance du 21 mai 1929

Dans la Salle du Musée de la Louisiane. Présidence de M. Rouen. Etaient aussi présents:

MM. Grima et Durel, officiers, Mmes Rouen, Harrison, Landry, Deléry. Mlle Renshaw, MM. Caboche, Villeré, Marinoni, Gassie, Sarrat et Laudumiey, et le nombre usuel des invités fidèles. Mme Clara Lewis Landry est la conférencière du jour, elle a choisi comme sujet "le Libertinage de Molière" qu'elle a étudié comme matière de thèse. Elle fit voir le fort mouvement libertin qui existait en plein XVIIe siècle car la Renaissance continuait son oeuvre. Elle passa en revue l'opinion des amis et des détracteurs de Molière sur la question de sa libre pensée. Elle énuméra les influences antiques qui agirent sur l'époque, elle signala le rôle des cabarets populaires, elle souligna l'action de Gassendi, elle démontra l'influence de Lucrèce, de Rabelais et de Montaigne, elle raconta l'association avec les Béjard, elle appuya sur le fait que Molière essaya toujours de vivre en honnête homme. Mme Landry fit ensuite ressortir la difficulté d'étudier la question dans l'oeuvre du grand Comique où chaque personnage parle un langage à soi, où l'auteur raille tout le monde tout en demeurant dans une morale générale. Cest dans **Tartufe** et dans **Don Juan** que Molière choqua particulièrement les croyants car il y mit la religion en scène sans soupçonner quelle était la vraie dévotion. Mme Landry conclut en déclarant que Molière n'était pas un athée ni un débauché mais tout simplement un libertin équilibré. A la demande générale la conférence de

Mme Landry sera publiée dans la prochaine livraison ce qui dispense un collègue de Mme Landry d'en faire tout l'éloge qu'elle méritait.

Mme Harrison avait préparé comme d'habitude un excellent programme musical. Mme A. B. Sievers, accompagnée par Mme Louis de Pate ravit le public par deux arias, un "d'Aida", l'autre de "la Reine de Saba." M. Louis Panzeri reçoit des applaudissements prolongés après avoir fait entendre "j'ai encore un tel pâté", "une Sérénade" de Tschaikowsky et "Gardez piti milatte-là" chanson créole. Mme Louis de Pate sut se faire apprécier au piano en jouant "Bamboula" et "Banjo" de Moreau-Gottschalk. Mme F. W. Schneider, accompagnée par Mme Bates, clôt la soirée en faisant entendre avec art et goût le "Sancta Maria" de Faure et "la Chanson Hindoue" de Bemberg.

Lucid.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Couronné par l'Académie française

(Groupe de l'Alliance française.)

Concours de 1929

PROGRAMME

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

Concours de 1929

Alcée Fortier, sa vie, son oeuvre.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er octobre 1929 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $25.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne de race blanche résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 422 Maritime Bldg., Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.